

PROCES-VERBAL
Séance du Conseil d'Administration
04/07/2024

OBJET

**Réservé au
Directeur
Académique**

Président : Monsieur Daniel PARENT, Proviseur

Secrétariat :

Administratifs : Daniel Parent, Clarisse DUMESNIL, Philippe GROSJEAN, Valérie VIENOT

Représentants de la commune de Dole :

Représentants du Grand Dole : Mme THEVENIN

Représentants du conseil Régional :

Enseignants : M. JOURDAN, Mme PINTUREAU, Mme BARATA-BAPTISTA, Mme LYET, Mme PERNIN, Mme Charlotte BEL, Mme PLUMET, Mme Julie MOREAU

Personnels : Lucie FOISSARD, Florence BOURLON, Edith MAZZOLENI

Elèves : M. Théo BRIDE, M. Ruben DRABING, Mme Kalyane JANI

Parents d'élèves : M. RIVA, M. CASAUBON-SEIGNOUR, Mme SOUILLARD

Excusés : Mme BAUDRY , Mme SIMONIN, M. DRUET, Mme THEVENIN

Soit 20 votants

Le quorum étant atteint avec 20 membres, le Proviseur déclare la séance du conseil d'administration ouverte à 18h05.

Le secrétariat de séance est assuré par Mme Dumesnil du lycée Nodier.

M. Le Proviseur rappelle l'ordre du jour

- Adoption du PV du 4 juillet 2024

PROCES-VERBAL
Séance du Conseil d'Administration
04/07/2024

OBJET

**Réservé au
Directeur
Académique**

1. Organisation de l'action éducative

1.1. Bilans 2023-2024

Lecture bilan vie scolaire

Suite à une suppression de poste, il ne restera qu'une seule CPE à la rentrée. Mme Vienot précise qu'il y aura un AED référent par classe, afin de mettre en place un suivi de premier niveau.

Le taux d'absentéisme est stable, en baisse en BTS.

La gestion des retards sera à suivre de plus près au quotidien.

Les punitions sont moins nombreuses, tandis qu'il y a davantage de sanctions, majoritairement des avertissements.

18h30 : Arrivée de Madame Baptista

Le problème des retards et des retenues est soulevé par M. Jourdan.

CVL : M. Parent remercie Théo Bride pour son investissement lors de son mandat de vice-président du CVL ; celui-ci rappelle alors l'effet positif de la « mutualisation des instances », au sens de la complémentarité de la MDL et du CVL.

18h36 : Arrivée de M. Riva

Proposition de M. Grosjean : trouver un créneau commun EDT agents/ élèves
Point SNU : 34 élèves y ont participé durant cette année scolaire. Il convient de rappeler qu'en classe de seconde, il était possible de faire ce service en lieu et place du stage en entreprise de fin d'année.

Bilan infirmerie

M. Parent informe les membres du CA que Mme Roques quitte l'établissement, elle sera remplacée à la rentrée par une personne à temps plein. Les présences à l'infirmerie se sont maintenues à un niveau très élevé, avec des situations de mal être de plus en plus nombreuses.

Bilan E3D

M. Parent remercie Mme Darcq pour son investissement pendant ces dernières années ; ses successeuses seront Mme Bel Charlotte et Mme Coulombel. Le lycée Nodier se

PROCES-VERBAL
Séance du Conseil d'Administration
04/07/2024

OBJET

**Réservé au
Directeur
Académique**

voit reconfirmar sa labellisation E3D expert. Le dossier et la visite de labellisation ont montré le dynamisme de notre lycée face à toutes les thématiques liées à l'environnement, au développement durable ou au réchauffement climatique.

Bilan Psy-EN

M. Parent souligne l'investissement de Mme Lépine, que ce soit dans l'accompagnement des élèves au projet, ou dans le suivi des élèves dont le cas est abordé en GPDS.

Bilan service social

Madame Langlois a été présente quasiment à l'intégralité des GPDS.
Un travail sera mis en place avec l'intendance dès le début d'année prochaine pour repérer les situations préoccupantes, en particulier celles qui relèveront du fonds social.
M. Grosjean précise que Mme Bouquard s'occupera des 3 niveaux afin de détecter les situations.

1.2. Règlement intérieur et son annexe

Question de Madame Souillard sur la page 6 : sous quelle forme l'information aux familles est-elle transmise ? Réponse de Mme Vienot : par SMS

Vote du RI : 19 votants, 19 voix « pour », adopté à l'unanimité.

1.3. Manuels scolaires

M. Grosjean présente le dispositif à partir du document de travail. Une partie du budget alloué par le Région Bourgogne Franche-Comté est affecté au financement du coût copie « pédagogique ». Il précise qu'il n'y a pas eu de demandes d'achats de nouveaux manuels.

1.4. Point d'étape sur la préparation de rentrée

1.4.1. Répartition définitive de la DHG

Création d'une 1/2 division supplémentaire (= une 7^{ème} classe de première)

Pas de questions

Vote de la nouvelle répartition de la DHG : 19 votants, 19 voix « pour », adopté à l'unanimité.

1.4.2. Projet de répartition des IMP

PROCES-VERBAL
Séance du Conseil d'Administration
04/07/2024

OBJET

**Réservé au
Directeur
Académique**

Les IMP seront plus utilisées l'an prochain en fin d'année pour des missions type « coup de pouce », car des financements en HSE seront beaucoup plus rares, les crédits étant dépensés en quasi-totalité lors de la répartition de la DHG.

19 votants, 19 voix « pour », adopté à l'unanimité.

1.4.3. Pacte : notification et évolution

41 parts avaient été attribuées, dont 13 parts ont permis des missions de RCD).
1.5 part a été reprise en mai sur décision ministérielle.

Concernant la dotation 2024-2025, sur 35 parts attribuées à l'établissement, 25 parts seront fléchées RCD et ne pourront donc être consacrées à un autre usage.

Intervention de Mme Lyet qui demande si les parts RCD non consommées pourront être utilisées en part projet : a priori « non », puisqu'elles sont « fléchées ».

Intervention de Mme Bel sur les oraux blancs et leur non rétribution. M. Parent rappelle qu'une heure de cours correspond à 2 heures de surveillance, et qu'en face de ces interrogations, il y a des cours annulés.

1.4.4. Dispositif « Je réussis au lycée » : bilan

Renseigné par Mme Dumesnil

Ce dispositif a permis d'accompagner des élèves dans des dispositifs de type « devoirs faits », ou « je réussis ma spécialité ».

Les enseignants expriment leurs regrets quant à la disparition du dispositif « Je réussis au lycée ».

1.4.5. Bilan RCD :

Renseigné par Mme Dumesnil

Sur 1467 heures non assurées en face à face pédagogique, le RCD a permis d'en remplacer 326.5, ce qui représente un taux de remplacement de 22.3%

1.4.6. Vote électronique pour les élections des parents d'élèves

Proposition aux parents de passer par Pronote pour proposer un vote électronique aux parents d'élèves. Les lycées ayant testé ce mode de scrutin ont constaté un meilleur taux de participation, sans parler du moindre coût écologique, et du temps gagné pour préparer l'élection, et pour dépouiller le scrutin.

19 votants, 19 voix « pour », adopté à l'unanimité.

PROCES-VERBAL
Séance du Conseil d'Administration
04/07/2024

OBJET

**Réservé au
Directeur
Académique**

1.5. Calendrier de début d'année pour 2024/2025

Intervention de M. Casaubon qui demande les dates des réunions d'accueil des parents d'élèves de seconde. M. Parent précise que le calendrier sera transmis à la rentrée, et que les représentants des parents d'élèves seront informés dès que ces dates seront positionnées.

1.6. Voyages et appariements scolaires

1.6.1. Voyage rando-trail en Auvergne

Pas de questions

19 votants, 19 voix « pour », adopté à l'unanimité.

1.6.2. Voyage scolaire à Paris

Pas de questions

19 votants, 19 voix « pour », adopté à l'unanimité.

1.6.3. Voyage d'étude BTS2 en Grèce

Pas de questions

19 votants, 19 voix « pour », adopté à l'unanimité.

1.6.4. Voyage scolaire LLCA-LCA en Grèce

19 votants, 19 voix « pour », adopté à l'unanimité.

Question de M. Casaubon : la date d'avril n'a-t-elle pas un impact sur les examens ? M. Parent précise que PARCOURSUP est alors terminé.

Question de Mme Lyet : la date est-elle fixe ? M. Grosjean précise qu'elle peut être corrigée si l'on s'entend avec le prestataire.

1.6.5. Appariement Autriche

Pas de questions

19 votants, 19 voix « pour », adopté à l'unanimité.

1.6.6. Echange Allemagne

Le projet n'est pas présenté ce jour car il comporte encore trop d'inconnues, notamment sur l'hébergement des professeurs. Il concerne les 2nde euro.

Question de M. Casaubon : quelle est la différence entre appariement et échange ? Un appariement est plus formalisé, c'est le cadre officiel du jumelage entre deux établissements

PROCES-VERBAL
Séance du Conseil d'Administration
04/07/2024

OBJET

**Réservé au
Directeur
Académique**

scolaires. L'échange scolaire peut être entendu comme la mise en œuvre du projet d'appariement quand deux classes se rencontrent dans l'un des deux pays partenaires ou dans un tiers lieu. L'échange peut concerner aussi toute activité de correspondance entre deux classes même en dehors du cadre d'un jumelage.

1.6.7. Voyage d'études BTS1 dans le Jura

Il a lieu en mars.

Pas de questions

19 votants, 19 voix « pour », adopté à l'unanimité.

M. Grosjean précise alors qu'il y a eu :

- 11 voyages en 2022/2023
- 9 voyages en 2023/2024
- 8 sont prévus en 2024/2025

Il a donc fait savoir à M. Parent qu'il sera très délicat de traiter davantage de voyages en 2024-2025 ; l'intendance aura déjà un travail intense à la rentrée. Trois gestionnaires novices débutent à la rentrée dans les établissements rattachés à l'agence comptable et deux établissements basculent la comptabilité dans le nouveau progiciel Opale et la nouvelle nomenclature comptable M96.

2. Fonctionnement matériel et financier

2.1. DBM pour information n°19 à 21

Pas de questions

2.2. DBM pour vote n°22

Pour achat d'un chariot distributeur de plateaux au self, supplémentaire.

Un point de situation du fonds de roulement est présenté.

Pas de questions

19 votants, 19 voix « pour », adopté à l'unanimité.

2.3. Bilan financier des voyages scolaires, semestre 1

Pas de questions

19 votants, 19 voix « pour », adopté à l'unanimité.

PROCES-VERBAL
Séance du Conseil d'Administration
04/07/2024

OBJET

**Réservé au
Directeur
Académique**

3. Contrats, conventions et marchés

Il est demandé au conseil d'administration d'autoriser le chef d'établissement à recruter des assistants d'éducation, dans la limite des 4,25 postes attribués par les services académiques.

Pas de questions

19 votants, 19 voix « pour », adopté à l'unanimité.

4. Questions diverses

Pas de questions diverses.

M. Parent remercie l'assemblée et lève la séance à 21h30.

La totalité des sujets dans l'ordre du jour étant abordée, M Parent clôture la séance à 21h45.

Président : M. PARENT, Proviseur

